



# COMMUNE de SAINTE-CROIX-EN-JAREZ

## COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Mardi 27 avril 2021 à 19H30

**Présents :** DAVAL Gérard, TORGUES Daniel, CHAUVET Jean-Michel, MARTIN Stéphanie, RAVACHOL Jean-Luc, REMILLIEUX Natacha, LADAVIERE Audrey, COMTE Brice, RAVACHOL Bernard, SINIATOWIEZ Coraline, VALLUY Jean-Christophe.

**Secrétaire :** COMTE Brice

**Date de convocation :** 19/04/2021

Le compte rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité.

### DELIBERATIONS :

#### 1. Organisation du temps scolaire - Période 2021-2024 :

M. le Maire explique au Conseil Municipal que le code de l'éducation stipule que le temps scolaire doit se dérouler sur 4,5 jours pour un horaire global de 24h d'enseignement.

Depuis la rentrée scolaire 2017, les mairies ont la possibilité de demander une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire. C'est ce qui a été fait pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Ste Croix en Jarez / Pavezin, l'école a donc lieu sur 4 jours.

La dérogation arrive à échéance à la fin de cette année scolaire. Les municipalités peuvent demander une nouvelle dérogation pour la période 2021 - 2024.

Après délibération, le conseil municipal demande, pour la période 2021-2024, le renouvellement de la dérogation : organisation du temps scolaire sur 4 jours réparti de la façon suivante pour l'école de Ste Croix en Jarez :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8H45/11H45 et 13H45/16H45 - Pas d'école le mercredi.**

#### 2. Participation à la cotisation annuelle du site de e-commerce « Les Vitrites du Gier ».

M. le Maire explique au Conseil Municipal que les commerçants du Pays de Gier s'unissent pour mettre en œuvre une plateforme internet permettant les achats en ligne dans les différentes boutiques de la vallée du Gier dénommée « Les vitrites du Gier ». Ce site permettra aux commerçants de vendre leurs produits en ligne tout en leur créant de la visibilité.

Une cotisation annuelle de 95 € est demandée à chaque commerçant utilisant le site pour vendre ses produits.

Afin de soutenir les commerçants dans cette période difficile, il est proposé au Conseil Municipal de participer à cette cotisation.

Après délibération le Conseil Municipal, décide d'allouer une enveloppe de 500 € pour soutenir les commerçants/artisans/producteurs de la commune.

Une aide de 50 € sera versée aux dix premiers commerçants/artisans/producteurs (hors gites et logements) dont le siège social est situé sur la commune de Ste Croix en Jarez et ce, sur présentation du Kbis et du reçu du règlement de la cotisation.

### QUESTIONS DIVERSES :

- La convention avec l'Auberge de Grange Rouet pour la **livraison des repas de la cantine scolaire** arrive à son terme en juillet 2021. Il faut remettre à jour le cahier des charges afin de pouvoir consulter les restaurants des alentours.
- **Maison d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM) :** les élus en charge du dossier ont rencontré les porteuses de projet afin de faire un point sur les conditions financières : chaque commune participerait à hauteur de 30% du loyer.
- **Réseau Bouygues / SFR :** Pas ou peu de connexion notamment au Bourg suite à la remise en service de l'antenne de Montivert. L'opérateur a été contacté : l'orientation de l'antenne doit être revue.
- **Personnel communal :**

- M. REGNIER Sébastien quittera ses fonctions d'agent technique le 23 mai 2021. Un recrutement a été lancé sur ce poste de 21H00 par semaine. Le choix du candidat devra avoir lieu mi-mai.
- Le contrat de Mme CASTRO Agnès, agent d'entretien des locaux, se termine en juillet 2021. Son recrutement sur un poste vacant aura lieu en aout 2021.
- Le nouveau **site internet de la commune** devrait être présenté aux élus au prochain conseil municipal.
- Rappel : Afin de sécuriser les piétons qui traversent la **Route Métropolitaine (RM) 30** lorsqu'ils empruntent le chemin rural qui relie le bourg au lotissement, il serait souhaitable de se rapprocher des services de Saint Etienne Métropole afin que ces derniers fassent poser des **panneaux signalétiques**.
- Application **ILLIWAP** : de nouvelles fonctionnalités sont désormais disponibles :
  - La fonctionnalité SIGNALER qui permet aux administrés de faire des signalements tels que coupures d'électricité, coupures d'eau, formation de nids de poule...Ceux-ci sont transmis directement en mairie.
  - La fonctionnalité SONDAGE qui permettra à la mairie de mettre des sondages à disposition des administrés.
- Le Parc du Pilat peut nous accompagner sur le projet de **l'extinction de l'éclairage public** une partie de la nuit. Des animations autour de ce thème seront d'ailleurs mises en place.
- **Des bacs de tri sélectif supplémentaires** vont être demandés à Saint Etienne Métropole afin de compléter ceux déjà en place au niveau de Jurieux et de la Grand Combe.
- **Travaux de l'Eglise Médiévale** : la pose du plancher de la sacristie est terminée. Va suivre la 2<sup>ème</sup> intervention concernant les peintures murales. La fin des travaux est prévue fin juin 2021.
- **Aménagement de la cour des Pères** : une réunion pour connaître le ressenti des habitants sera prochainement programmée.
- La **toiture des WC publics** situés place des portes est terminée.
- **Station d'épuration** : Des travaux de remise aux normes auront lieu courant 2022, une étude sera effectuée cette année.

La séance est levée à 22h00. Prochain conseil municipal le mardi 08 juin 2021 à **20H00**.